

Présents :

Elus collège des professeurs et personnels assimilés : M. Alain Bousquet -Mme Patricia Brillet-Coutelle -Mme Véronique des Garets - M. Pascal Favard – M. Fabrice Leduc – Mme Anna Madoeuf – Mme Olivia Sabard.

Elus collège des autres enseignants chercheurs, enseignants et personnels assimilés : Mme Isabelle Calme - M. Julien Bourdoiseau – M. Mickael David - Mme Christine Fauvelle-Aymar - Mme Marie-Laure Gély – Mme Charlotte Leforestier – M. Franck Piller - M. Audric Vitiello - Mme Véronique Tellier-Cayrol.

Elus collège des BIATSS : Mme Carole Le Brun – M. Xavier Houiller.

Elus étudiants : M. Adrien Hautereau – M. Paul Cadiou – Pierre-Antoine Torquet

Personnalités extérieures : Mme Florence Alary

Procurations :

Elus collège des professeurs et personnels assimilés : M. Pierre-Yves Monjal a donné procuration à M. Pascal Favard – M. Hadi Slim a donné procuration à M. Fabrice Leduc.

Elus collège des autres enseignants chercheurs, enseignants et personnels assimilés : /

Elus collège des BIATSS : /

Elus étudiants : /

Personnalités extérieures : /

Excusé(e)s :

Participaient à titre consultatif : Mme Annabelle Hulin - M. Éric Blin – M. Benjamin Lavergne – M. Olivier Legros – M. Arnaud Rivière - Mme Christine Inchauspé – Mme Fédérica Oudin – M. Daniel Mirza – M. Pierre Mouzet.

1.- Conseil restreint

Missions Erasmus

Monsieur le Doyen propose au conseil de se prononcer sur trois séries de missions Erasmus : Pologne (Ecole de droit français). Bochum (Droit français/Droit allemand). Galatasaray (Mme Madoeuf).

À l'unanimité des membres présents et représentés, les missions Erasmus sont validées.

2.- Conseil plénier

Approbation du PV du 07.07.2020

Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Informations générales

Inscriptions administratives

Monsieur le Doyen fait état du surcroît inouï d'activité des scolarités et secrétariats relativement aux inscriptions administratives qu'il a fallu gérer aussitôt la faculté réouverte. Il annonce qu'un bilan sera fait de la procédure nouvelle à laquelle la composante a dû sacrifier. Il souligne combien l'investissement des uns et des autres a été grand sur la période et remercie les agents.

Covid-19

Le conseil est informé des grandes difficultés rencontrées par les étudiants étrangers admis en Master pour obtenir leur visa respectif.

Un point d'information est proposé sur la procédure à suivre en cas de contamination. Des réserves sont faites relativement à l'application « Stopcovid ». Ceci étant, les avantages escomptés pour la collectivité paraissant plus grands, **Monsieur le Doyen** recommande l'utilisation de l'application. **Un étudiant élu** demande si les enseignants auront vocation à recommander l'utilisation de l'application. **M. Lavergne** répond qu'une information a été donnée aux professeurs, lesquels restent naturellement libres d'en dire un mot ou pas. **Monsieur le Doyen** invite les élus étudiants et les associations étudiantes à informer leurs camarades de l'existence de l'application. **Un étudiant élu** indique que la communication sur cette application a déjà commencé. **Monsieur Le Doyen** indique dans la foulée avoir recommandé que des masques de protection individuelle et des flacons de gel hydroalcoolique soient proposés à la vente dans les distributeurs automatiques.

M. Rivière fait état de quelques difficultés rencontrées à propos de de la gestion de la Covid-19. Elles sont en lien avec la procédure à suivre en cas de contamination, procédure qui n'est pas suffisamment claire pour qu'une action soit aussitôt menée auprès des personnels enseignants et administratifs. Il souligne combien il peut être déroutant de ne pas être en mesure de convenablement renseigner un apprenti ou la structure d'accueil. **M. Rivière** propose que les intéressés suivent systématiquement les cours à distance. **Monsieur Le Doyen** indique que le SSU a été informé des difficultés rencontrées et qu'une foire aux questions a été depuis mise en ligne sur le site internet de l'Université. **M. Lavergne** précise que cette FAQ est à destination des étudiants. Il indique aux membres du conseil qu'un référent Covid-19 devrait être désigné par le ministère. **Monsieur Le Doyen** regrette que les autorités tutelle n'aient pas été en mesure de donner plus de lignes directrices. **M. Leduc** s'interroge sur les suites qu'il importe de donner à l'absentéisme en travaux dirigés et les risques d'inégalité de traitement. **Monsieur le doyen** propose que les responsables d'année soient sollicités pour imaginer collectivement les modalités d'évaluation les plus équitables possibles dans le cas particulier.

Campagne d'emploi - rentrée 2021

Les présidents des sections et l'ensemble des collègues ont été sollicités pour porter à la connaissance de Monsieur le Doyen leurs besoins en termes de personnels enseignants et d'enseignants-chercheurs. Le conseil est informé que **Monsieur le président de l'Université** a reporté le travail du conseil d'administration à ce sujet au lendemain des élections aux conseils centraux pour ce qui concerne, à tout le moins, les emplois d'enseignants-chercheurs (ainsi que les emplois des personnels administratifs). Relativement aux postes d'enseignants du secondaire, un poste de professeur d'anglais est soumis à l'appréciation des membres du conseil. **Monsieur le doyen** indique que depuis plusieurs années ce poste, qui est comptabilisé dans le potentiel

enseignant de la faculté, est partagé en quelque sorte avec l'IUT de Blois. Il est proposé au conseil de mettre ce poste au recrutement (184 heures) au profit exclusif de notre Faculté.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

La demande est donc remontée aux instances.

Modifications des maquettes et des modalités de contrôle de connaissances

Madame Robin-Sabard entretient le conseil des nombreuses demandes de modifications de maquettes et des contrôles de connaissances. Elle informe les présents du souhait des responsables d'année de géographie et de gestion de réduire le coefficient du module 3 (module d'ouverture) pour réduire le poids dudit module. A l'expérience, le module 3 pénalise trop les étudiants qui pourtant s'investissent dans ce module.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Ces modifications seront soumises à la CFVU.

Droit spécifiques du DU Lodz (Pologne)

Monsieur le doyen rappelle que l'Ecole de droit français est le fruit de relations nourries tant sur le plan scientifique que pédagogique, qui se sont nouées il y a de très nombreuses années et qui perdurent. Que, partant, la faculté et ses personnels gagneraient à la soutenir. Il est proposé aux membres du conseil de ne pas modifier les droits spécifiques qui s'élèvent à 200 euros pour l'année 2020-21

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Informations diverses

Monsieur Le Doyen donne des précisions sur la prime dite Macron de soutien au pouvoir d'achat. Il informe le conseil qu'une enveloppe de 70 000 euros a été allouée à l'Université de Tours. Et qu'il importe à chaque composante de formuler des recommandations quant aux agents éligibles. Après une série d'échanges entre les membres du conseil, il est décidé qu'une prime d'un montant de 330 euros permettra de lotir le plus d'agents possibles et que les personnes intéressées seront invitées à se signaler auprès de Monsieur le doyen.

Monsieur Rivière précise que le sujet délicat, qu'il risque de créer quelques troubles entre les uns et les autres et qu'il sera bien difficile de dire qui s'est investi ou non tandis que chacun rencontre des difficultés au travail et à la maison. **Monsieur Vitiello** partage le sentiment de **Monsieur Rivière**. **Monsieur Bousquet** demande si le conseil sera avisé des arbitrages qui auront été faits *in fine* par l'Université. **Monsieur Le Doyen** indique qu'il n'en a pas été informé.

L'ordre du jour est épuisé.